

Prépa Talents du service public

Intitulé officiel : Certificat de spécialisation Préparation aux concours de catégorie A de la fonction publique

Présentation

Publics / conditions d'accès

Public visé : demandeurs d'emploi et personnes en reconversion professionnelle sous condition de ressources et de mérite. L'accès à la formation se fait par candidature. Pour déposer votre candidature: [Dépôt de candidature 2025/26 à la Prépa Talents au CNAM \(Certificat de Spécialisation Préparation aux concours de catégorie A/A+ de la fonction publique\) · demarches-simplifiees.fr](#)

Niveau d'accès : Titulaires d'un bac+3 à bac+5 de préférence dans les domaines du droit, de l'économie et des finances

Objectifs

Ce certificat de spécialisation est créé dans le cadre de la convention entre le Ministère de la transformation et de la fonction publique et le Cnam portant sur le dispositif ministériel « Prépa Talents du service public ».

Modalités de validation

Le but de la formation est la préparation aux concours de catégorie A/A+. En plus de cet objectif les auditeurs qui obtiennent une moyenne de 10 à chacun des modules qui composent la formation peuvent obtenir un certificat de spécialisation de 60 ECTS qui leur permettra, s'il le souhaite, d'intégrer la 2ème année de certains Masters du Cnam (Master Aménagement, villes et territoires ; Master prospective, innovation et management public ; Master Management de l'innovation et de la conception innovante).

Compétences

Cette formation aux concours de catégorie A/A+ permet aux auditeurs de se préparer aux concours d'entrée dans les grandes écoles du service public :

- IRA : Créées à partir de 1971, les cinq Instituts Régionaux d'Administration (à Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes) recrutent et forment les attaché(e)s d'administration de l'État, le corps d'encadrement qui constitue la colonne vertébrale de l'administration.
- INET : Situé à Strasbourg, l'Institut National des Études Territoriales forme et accompagne depuis 1997 les cadres dirigeants en poste et en devenir des collectivités territoriales : régions, départements, métropoles, intercommunalités, villes, communautés d'agglomération...
- INSP : créé en 2022 en remplacement de l'ENA, l'Institut National du Service Public est l'opérateur public français de référence pour le recrutement, la formation initiale et la formation continue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État.

Vous pouvez retrouver des informations et un témoignage d'une ancienne d'auditrice de la Prépa Talents [ici](#)

Valide à partir du 01-09-2025

Code : CS10800A

60 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires / Christophe ROBERT

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) : Responsable

sectoriel / sectorielle de la fonction publique (K1401)

Contact national :

EPN11- Prépa Talents

292 rue Saint-Martin

75141 Paris cedex 03

prepatalents@lecnam.net

Enseignements

60 ECTS

Ateliers méthodologiques	UAEC10
	14 ECTS
Grand enjeux contemporains et ouverture culturelle	USEC5S
	8 ECTS
Economie	USEC5T
	4 ECTS
Finances publiques	USEC5V
	4 ECTS
Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 1	USEC5X
	8 ECTS
Droit public (droit constitutionnel et droit administratif) 2	USEC5Y
	8 ECTS
Droit et gestion financière des collectivités territoriales 1	USEC5Z
	4 ECTS
Droit et gestion financière des collectivités territoriales 2	USEC60
	4 ECTS
Anglais 1	USEC61
	3 ECTS
Anglais 2	USEC62
	3 ECTS
Galops d'essai et préparation à l'oral	UAEC1D
	0 ECTS